

République Française  
Département de l'Ain  
Arrondissement de  
Belley  
Canton de Lagnieu



**COMMUNE DE LEYMENT**  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE PUBLIQUE**  
**DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2022**  
**N°70**

Nombre de conseillers  
Présents : 9  
Absents : 6  
Excusés avec pouvoir : 2  
Votants : 11

Date de convocation :  
08/12/2022

Objet :

Objet : autorisation de  
rénovation au collège de  
Plaine de l'Ain

L'an deux mil vingt-deux, le seize décembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel Klingler, Maire ;  
Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Monique Nowaczyk, Brigitte Seve, Ophélie Janaudy et Messieurs Emmanuel PETAT, Cédric Butzer, Alain Peillon.

Membres excusés : Marie Villecourt a donné procuration à Sandrine Bricourt – Morgan Michalet a donné procuration à Josiane Charmont – Eric Elie.

Absents : Cindy Rochereau – Denis Renault – Romain Grillot

Monsieur le Maire explique avoir reçu une demande de Monsieur le Principal du Collège de la Plaine de l'Ain pour l'amélioration des installations sportives du gymnase.

Cela concerne notamment l'installation de deux panneaux de basket supplémentaires, deux cages de hand-ball pliantes ainsi que diverses rénovations et réparations. Il indique que ces travaux seront financés par le collège.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

**AUTORISE** Monsieur le Principal du collège de l'Ain à effectuer ces achats et travaux au collège de la Plaine de l'Ain pour le gymnase communal.

Pour copie conforme,  
Le Maire  
Lionel KLINGLER



Accusé de réception en préfecture  
001-210102133-20221216-2022\_70-DE  
Date de réception préfecture : 22/12/2022